

Introduction	Pourquoi l'histoire est différente de la mémoire ? Comment sont apparus les notions de crimes de masse ? Quel est le lien entre histoire, mémoire et justice ?
Axe 1: Histoire et mémoires des conflits	<i>Comment réconcilier les différentes mémoires, souvent concurrentes, d'un même conflit ?</i>
Jalon 1	Comment, depuis 100 ans, les historiens, ont-ils analysé les responsabilités dans le déclenchement de la Première guerre mondiale ?
Jalon 2	Pourquoi les mémoires de la guerre d'Algérie sont-elles difficiles à réconcilier ? Comment l'histoire de ce conflit a-t-elle évolué ?
Axe 2 : Histoire, mémoire et justice	<i>Comment la justice peut-elle répondre au besoin d'apaisement des mémoires après des crimes de masse ?</i>
Jalon 1	Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a-t-il permis de lutter contre l'impunité des crimes de masse et de réconcilier les populations ?
Jalon 2	Dans quelle mesure la justice traditionnelle exercée par les tribunaux locaux a-t-elle pallié les insuffisances du tribunal international TPIR ?
OTC: conflits régionaux au Moyen Orient	<i>Comment l'histoire du génocide des Juifs et des Tsiganes s'inscrit-elle dans la mémoire collective ?</i>
Jalon 1	Suite aux procès de Nuremberg, comment les sociétés ont-elles jugés les crimes commis durant la Seconde Guerre mondiale ?
Jalon 2	Comment la mémoire collective du génocide des juifs et des Tsiganes s'incarne-t-elle en Europe à travers des lieux de mémoire ?
Jalon 3	Comment transmettre la mémoire de la Shoah à travers la culture: littérature, cinéma, bande dessinée, etc ?

Concepts étudiés<https://educra.netboard.me/talehggsp2histo/>

Histoire: Science humaine qui se consacre à l'étude des événements du passé. Elle cherche à atteindre une certaine objectivité par l'application d'une méthode scientifique notamment dans la critique et le croisement des sources.

Mémoire: vécu et représentation d'événements personnels par des individus ou des groupes. Elle est nécessairement subjective et participe à l'identité. La mémoire collective est celle d'événements partagés à l'échelle d'un groupe humain.

Justice: principe moral de la vie sociale fondé sur la reconnaissance et le respect du droit des autres qui peut être le droit naturel (l'équité) ou le droit positif (la loi). La justice est aussi le pouvoir d'agir pour faire reconnaître et respecter ces droits.

Crime de masse: Terme non juridique qui englobe les crimes impliquant des mises à mort ou violences extrêmes, d'une ampleur massive, ordonnées et organisées par des gouvernements ou des organisations semi-gouvernementales.

Crime contre l'humanité: crime commis dans le cadre d'une attaque de grande ampleur visant des civils, comprenant le meurtre, la torture; les violences sexuelles, l'esclavage, la persécution, etc,

Génocide: Acte commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux. (définition de la Convention des Nations unis de 1948)

Nettoyage ethnique: (non juridique) Politique et pratiques visant à éliminer d'un territoire un groupe national ethnique.

Crime de guerre: violation grave des lois et coutumes de la guerre applicables aux conflits armés internationaux telles que définies, notamment, par les conventions de Genève, les conventions de La Haye et rappelés dans le statut de la CPI.

Imprescriptibilité: terme de droit qui signifie qu'il n'y a pas de durée limite pour une action en justice.

Loi mémorielle: loi affirmant le point de vue officiel d'un Etat sur un événement historique.

Amnistie: loi qui accorde le pardon (arrêt des poursuites et suppression des condamnations) aux auteurs d'un même délit.

Négationnisme: Déni de certains génocides ou crimes majeurs malgré le travail des historiens. Le négationnisme désigne notamment le déni de la Shoah par certains intellectuels.

Devoir de mémoire: désigne et postule l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin qu'un événement de ce type ne se reproduise pas.

Par contumace: Procès et condamnation en l'absence de la personne jugée.

Justes: distinction de l'Etat d'Israël décernée aux personnes non juives ayant aidé des Juifs pendant le génocide nazi.

TPIY: Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de l'ONU pour juger les crimes de guerre commis dans les Balkans au cours des conflits des années 1990

TPIR: Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a été créé par l'ONU pour juger les personnes responsables d'actes de génocide des Tutsi au Rwanda en 1994.

CPI: juridiction internationale reconnue par 124 États. Elle est compétente pour juger les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les crimes d'agression.





Raphaël Lemkin (1900-1959) est un juriste polonais d'origine juive, connu pour avoir créé le terme "génocide". Né en Pologne, il a étudié le droit et a travaillé pour la Société des Nations. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il émigre aux États-Unis pour échapper à la persécution nazie. Profondément marqué par l'Holocauste, il a consacré sa vie à la prévention et à la punition des actes de génocide. En 1948, ses efforts ont abouti à l'adoption de la Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide. Lemkin a également enseigné dans plusieurs universités américaines et a écrit des ouvrages sur le droit international et les droits de l'homme.



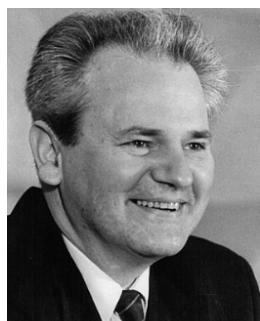
Hersch Lauterpacht (1897-1960) est un juriste britannique d'origine polonaise, considéré comme l'un des principaux architectes du droit international moderne. Né en Galicie, alors partie de l'Empire austro-hongrois, il a étudié le droit à l'Université de Lviv, puis à l'Université de Vienne, avant de s'installer en Angleterre. Il a enseigné à la London School of Economics et à l'Université de Cambridge. Lauterpacht a joué un rôle clé dans le développement des concepts de crimes contre l'humanité et de droits de l'homme. Il a été conseiller juridique à la Cour internationale de justice et a contribué à la rédaction de la Charte des Nations Unies. Ses travaux ont eu une influence durable sur la jurisprudence internationale et les tribunaux de Nuremberg.



Christopher Clark (1960-) est un historien australien renommé, spécialisé dans l'histoire de l'Allemagne et de l'Europe moderne. Professeur à l'Université de Cambridge, il est surtout connu pour ses travaux sur la Prusse et les origines de la Première Guerre mondiale. Son livre "Iron Kingdom: The Rise and Downfall of Prussia, 1600-1947" (2006) a remporté le Wolfson History Prize. "The Sleepwalkers: How Europe Went to War in 1914" (2012) a été acclamé pour son interprétation des causes de la guerre, nuançant la responsabilité des pays impliqués. Nobli en 2015, Clark est membre de l'Académie britannique et de l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg.



Benjamin Stora, né en 1950 en Algérie, est un historien français spécialiste de l'histoire contemporaine du Maghreb et des mémoires de la guerre d'Algérie. Il a grandi en France après l'indépendance de l'Algérie en 1962. Stora a obtenu son doctorat en histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il a occupé plusieurs postes universitaires prestigieux, y compris à l'INALCO et à l'Université Paris 13. Stora est l'auteur de nombreux ouvrages influents, notamment sur l'histoire de l'immigration algérienne en France, la guerre d'Algérie et ses conséquences politiques et sociales. Il est également un spécialiste reconnu du conflit israélo-palestinien. Stora a joué un rôle clé dans les débats historiques et mémoriels en France et au-delà.



Slobodan Milošević (1941-2006) est un homme politique serbe. Il a étudié le droit à l'Université de Belgrade. Milošević a commencé sa carrière politique dans les années 1980 en Serbie, devenant président de la Ligue des communistes de Serbie en 1986 et président de la Serbie en 1989. Il a été un acteur central dans les conflits qui ont mené à la dislocation de la Yougoslavie dans les années 1990. Milošević était accusé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide pour son rôle dans les guerres en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Il a été extradé au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) en 2001. Milošević est décédé en détention à La Haye, aux Pays-Bas, en 2006, avant la fin de son procès.



Jean Kambanda (1955-) En avril 1994, il est Premier ministre du gouvernement intérimaire rwandais formé par les extrémistes hutus. Sous sa direction, le gouvernement a coordonné et orchestré les massacres de masse des Tutsis et des Hutus modérés. Après la défaite militaire du gouvernement intérimaire par les forces du Front patriotique rwandais (FPR) en juillet 1994, Kambanda a fui le pays. Il a été arrêté au Kenya en juillet 1997 et transféré au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Il a plaidé coupable de génocide, de crimes contre l'humanité et de violations graves des Conventions de Genève. Il est devenu le premier chef de gouvernement à être condamné pour génocide par un tribunal international. Il purge actuellement sa peine de réclusion à perpétuité au Mali.



Adolf Eichmann (1906-1962) était un officier SS allemand impliqué dans l'Holocauste pendant la Seconde Guerre mondiale. Il rejoignit le parti nazi en 1932 et gravit rapidement les échelons dans la SS. Chargé de la logistique des déportations, il fut l'un des principaux organisateurs de la Solution finale, planifiant et supervisant la déportation de millions de Juifs vers les camps de la mort. Après la guerre, Eichmann réussit à fuir en Argentine où il vécut sous une fausse identité. En 1960, le Mossad israélien le localisa à Buenos Aires et le capture secrètement. Extradé en Israël, il fut jugé en 1961 à Jérusalem pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. Son procès, largement médiatisé, attira une attention mondiale et marqua un moment clé dans la justice post-nazie. Eichmann fut reconnu coupable et exécuté par pendaison en 1962. Son cas reste emblématique pour la poursuite des criminels de guerre et pour la mémoire de l'Holocauste, soulignant l'importance de la responsabilité individuelle dans les atrocités de masse.



Klaus Barbie (1913-1991) surnommé le "Boucher de Lyon", était un officier SS allemand notoire pendant la Seconde Guerre mondiale. Il fut recruté par la Gestapo en 1935 et occupa plusieurs postes clés en Europe occupée. À Lyon, il dirigea la Gestapo avec brutalité, torturant et déportant des milliers de résistants et de civils. Après la guerre, il s'enfuit en Amérique du Sud avec l'aide des services de renseignement américains, où il vécut sous diverses identités. En 1971, Klaus Barbie fut localisé en Bolivie par le chasseur de nazis Serge Klarsfeld et son épouse Beate Klarsfeld. Leur campagne médiatique et diplomatique aboutit à son extradition vers la France en 1983. Il fut jugé à Lyon pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Barbie fut reconnu coupable et condamné à la réclusion à perpétuité en 1987. Son procès a joué un rôle crucial dans la lutte contre l'impunité des criminels nazis et dans la préservation de la mémoire historique des atrocités de l'occupation nazie en France.